

Cours d'agrégation ENS

Exclusion urbaine et politique de la ville



Julien Damon
www.eclairs.fr

CINQ THÈMES MAJEURS

Une politique de la ville qui ne concerne ni toutes les villes, ni toute la ville

Une révision d'une protection sociale française aveugle aux territoires

Une évaluation très demandée, malaisée, discutée et... mauvaise

Une question centrale : la « discrimination positive territoriale »

Les approches, défis et critiques de la « mixité sociale »



SUJET :

Lutter contre l'exclusion, est-ce aider des territoires ou des habitants ?

SOMMAIRE

I. Le problème :

une géographie dite prioritaire.

II. La solution :

une politique dite de la ville

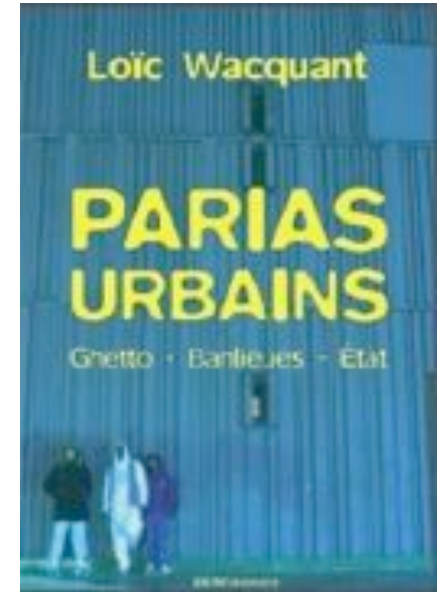
I.

Le problème :

une géographie dite prioritaire.



Un problème fondateur : les banlieues « ghettos »



- Une histoire ancienne... : la banlieue, les classes dangereuses, la banlieue rouge
- Des deux côtés de l'Atlantique : image négative du ghetto (RU, EU)

Différence d'échelle et de structure : Taille/Monoracial/tx pauv/Criminal/Pol Pub

Similarités : tendances démographiques et économiques (la Grenouille et le bœuf)

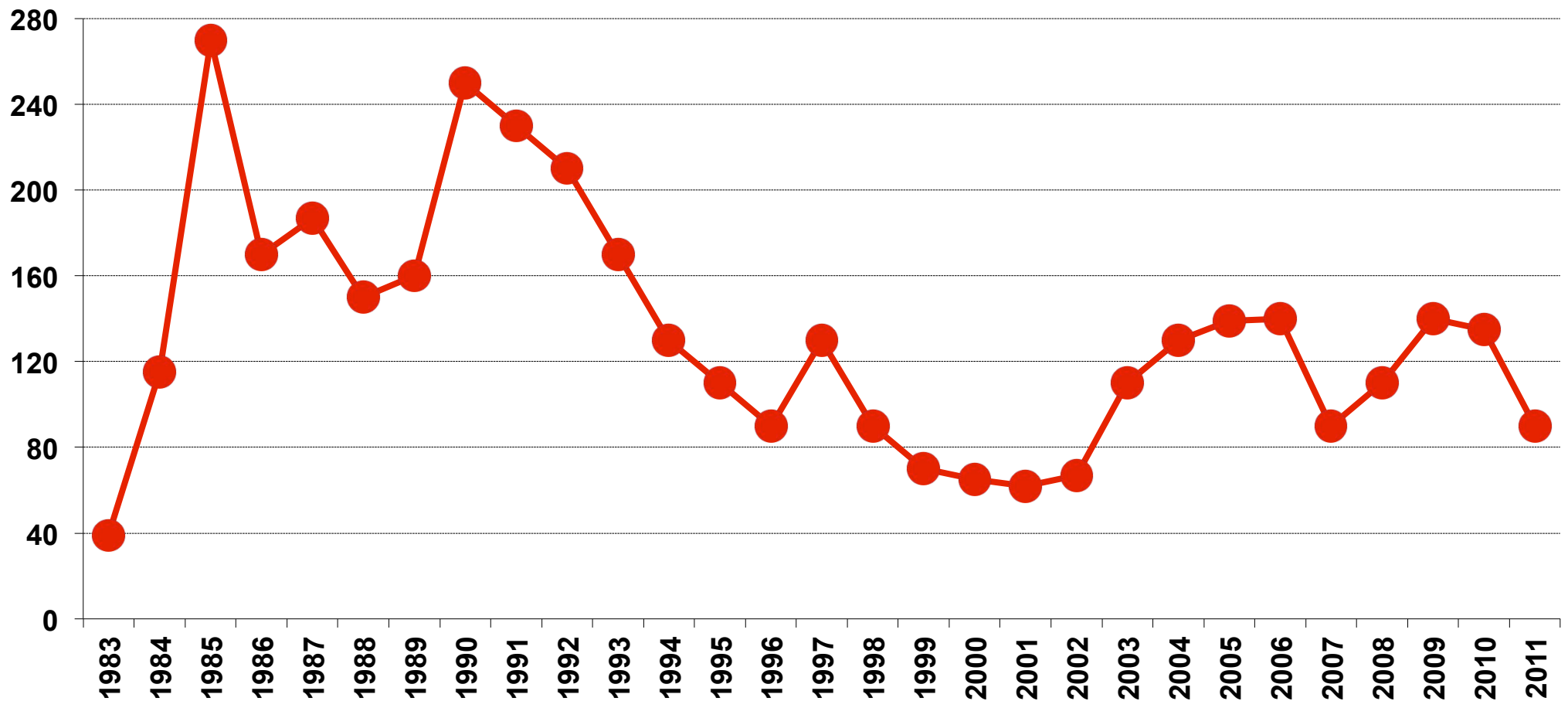
- Trois processus :
 - habitat dégradé,
 - chômage,
 - concentration immigration et pauvreté.

SUJET :

Y-a-t'il des ghettos en France ?

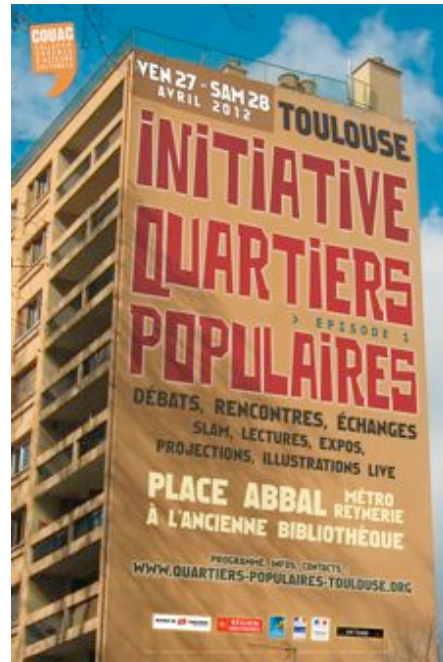
Des ghettos noirs sud-africains... aux ghettos urbains multiethniques français

Occurrences du terme « Ghetto » dans les dépêches AFP



COMMENT NOMMER CES TERRITOIRES ?

- *Quartiers défavorisés*
- *Quartiers relégués*
- *Quartiers populaires*
- *Quartiers sensibles*
- *Ghettos*
- *Banlieue*
- *ZUS*



SUJET :
Quels sont les territoires de l'exclusion ?



CINQ IDÉES VRAIES/FAUSSES

SUJET :

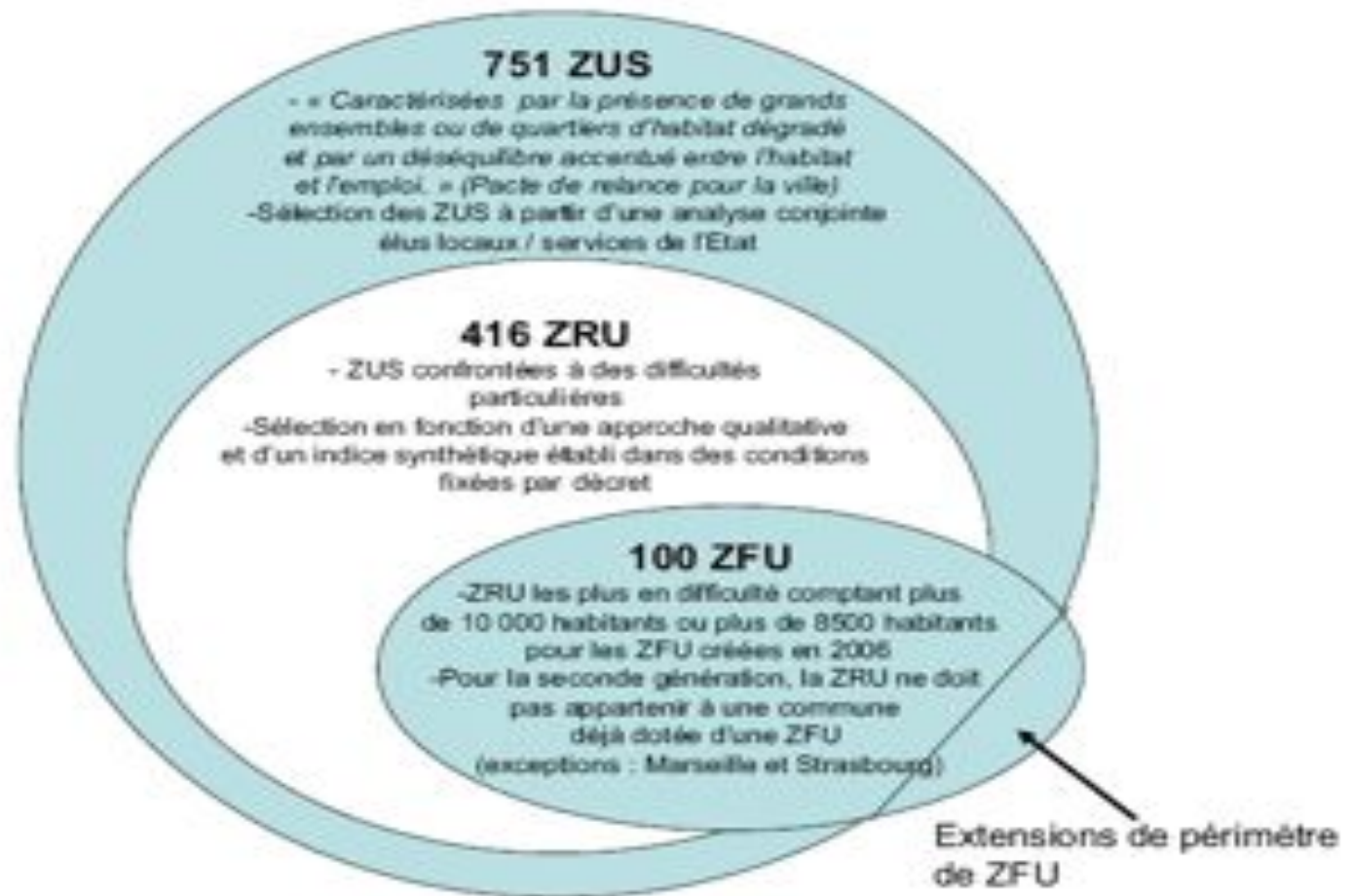
Les banlieues sont-elles exclues ?

- *Tous les quartiers défavorisés ne sont pas en banlieue*
- *Tous les pauvres ne sont pas dans les quartiers de la politique de la ville*
- *Tous les quartiers ne sont pas seulement faits de logements sociaux*
- *Ces quartiers ne sont pas abandonnés, au contraire*
- *Ces quartiers sont mixtes et divers, plus qu'ailleurs*



Géographie prioritaire et procédures (1)

L' emboîtement des zones d' intervention



Source : Cour des comptes

SUJET :

Que cible la politique de la ville ?

Géographie prioritaire et procédures (2)

Quartiers en Contrat de Ville

ZONES URBAINES SENSIBLES

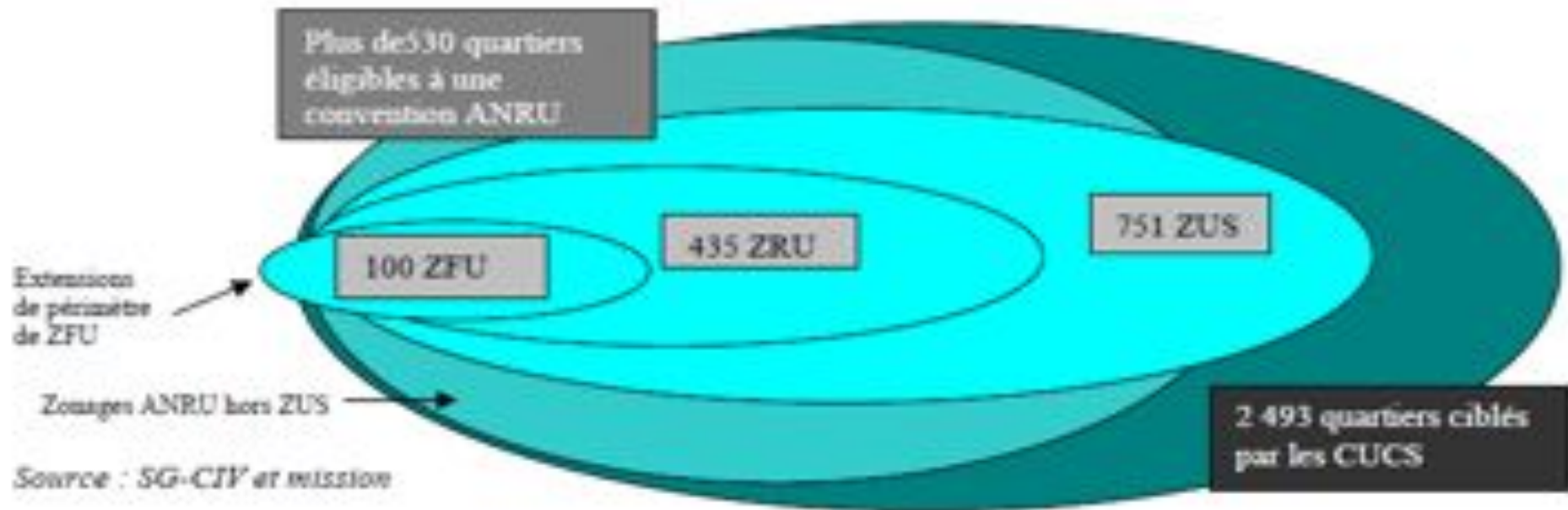
ZONES DE REDYNAMISATION URBAINE

ZONES FRANCHES URBAINES

**Grands Projets Urbains
Grands Projets Villes**

Géographie prioritaire et procédures (3)

Schéma 1 : Schéma récapitulatif de la géographie prioritaire de la politique de la ville



SUJET :

Qui sont les exclus des villes?

TRAITS ESSENTIELS (1)

En 2006, 4,4 millions de personnes vivent en zones urbaines sensibles (ZUS), soit **7 % de la population française**. Cette proportion est en diminution depuis 1990.

Les **ZUS sont de tailles très diverses** : une quarantaine compte moins de 1 000 habitants tandis que les deux plus grandes, « Centre Nord » à Marseille et « Roubaix Nord », comptent chacune autour de 50 000 habitants.

60 % des ménages des ZUS sont locataires HLM. 20 % résident dans du locatif privé. 20% propriétaires.



En 2006, 4,4 millions de personnes vivent en zones urbaines sensibles (ZUS), soit 7 % de la population française. Cette population est en diminution depuis 1990.

Les caractéristiques des habitants des ZUS ont peu évolué depuis 1990. Ils sont plus jeunes que dans les autres zones urbaines sensibles, la proportion d'étrangères y est plus élevée, les taux d'activité et d'emploi plus faibles.

60 % des ménages des ZUS sont locataires en HLM. Les grands logements sont plus rares qu'ailleurs, tandis que les petites constructions y sont plus fréquentes. Dans le parc locatif privé des ZUS, les habitants dénichent moins souvent que dans le reste de l'espace urbain.

Toutefois, en raison de la politique de localisation en place en 1990, les zones urbaines sensibles (ZUS) avaient compté à leur création en 2006, dans 200 départements, 17 ZUS métropolitaines à cheval sur 2,3 % de la population française et 2,9 % en moyenne ailleurs. Cette localisation est marquée par la présence prépondérante de ZUS en zones d'habitat individuel en 1990. Par ailleurs, la population totale de France métropolitaine a augmenté de 5,7 % par rapport à 1990 et 2006, après 3,4 % par rapport à 1990 et 1994. Ainsi, depuis 1990, l'indicateur de la population des ZUS est resté en dessous d'un point à côté de la France métropolitaine. Dans toutes les régions, le poids de la population en ZUS diminue. Toutefois, en Île-de-France, Langues-Rousses, Aquitaine, Provence - Alpes - Côte d'Azur (hors de Corse), le poids relatif des ZUS a augmenté en raison de la forte augmentation de la population totale dans



Population des ZUS par région au 1^{er} janvier 2006

Région	Nombre de ZUS	Population en ZUS	Pourcentage de la population régionale en ZUS (en %)	Population en ZUS par habitant en ZUS (en %)
Alsace	13	100 000	11	100
Auvergne	27	100 000	10	100
Bretagne	27	100 000	10	100
Centre-Val de Loire	27	100 000	10	100
Corse	1	100 000	10	100
Île-de-France	27	100 000	10	100
Normandie	27	100 000	10	100
PACA	27	100 000	10	100
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27	100 000	10	100
Rhône-Alpes	27	100 000	10	100
Alsace	13	100 000	11	100
Auvergne	27	100 000	10	100
Bretagne	27	100 000	10	100
Centre-Val de Loire	27	100 000	10	100
Corse	1	100 000	10	100
Île-de-France	27	100 000	10	100
Normandie	27	100 000	10	100
PACA	27	100 000	10	100
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27	100 000	10	100
Rhône-Alpes	27	100 000	10	100
France métropolitaine	171	4 400 000	7	100
France	171	4 400 000	7	100



TRAITS ESSENTIELS (2)

LE CHÔMAGE FRAPPE DEUX FOIS PLUS LES ZONES URBAINES SENSIBLES

TAUX DE CHÔMAGE, EN % DE LA POPULATION ACTIVE

■ ZUS
■ FRANCE MÉTROPOLITAINE



IOÉ / SOURCE : RAPPORT DATUS 2011

Un rapport de 1 à 2 pour tous les problèmes, voire de 1 à 3 pour la pauvreté des enfants....

Des ZUS en banlieue parisienne et en centre ville ailleurs.

Pas que des grands ensembles, mais 86 % de collectifs. Donc peu de grands logements, quand beaucoup de grandes familles...

TRAITS ESSENTIELS (3)

SUJET :

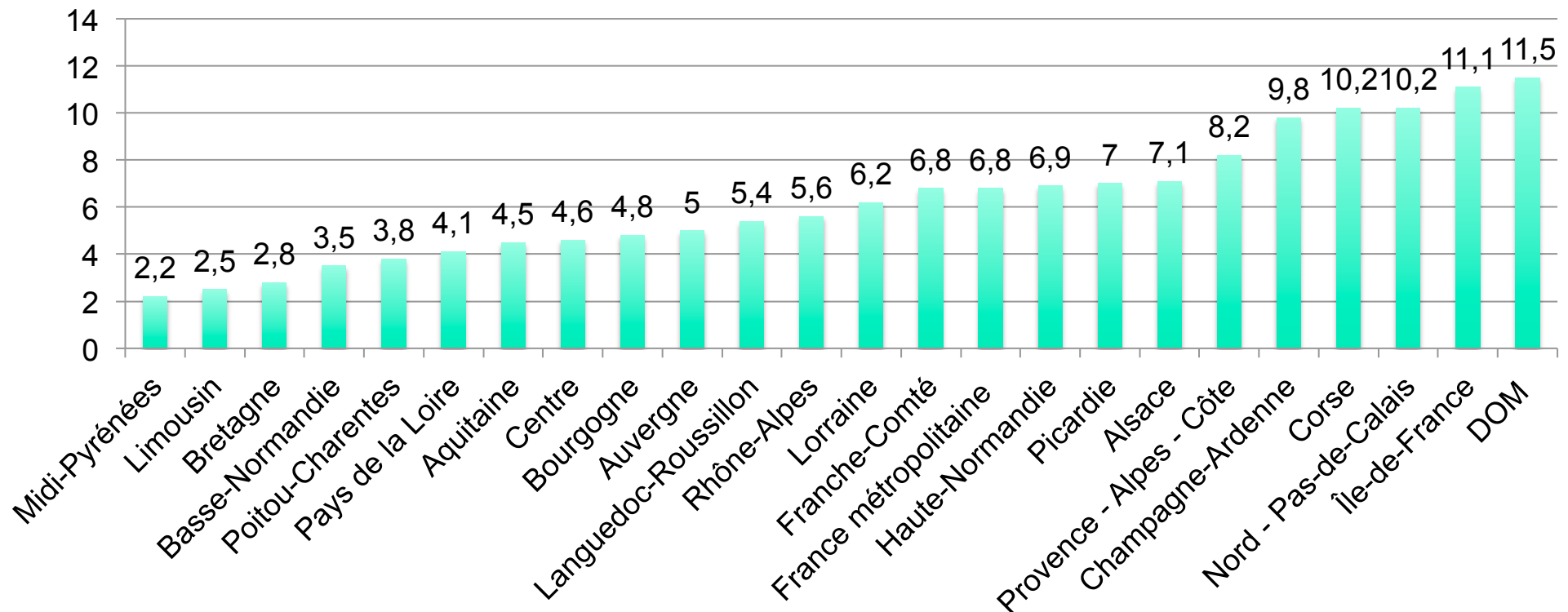
POPULATION CONCERNÉE

Qui est concerné par la politique de la ville ?

7 % de la population (ZUS) ; 15 % (CUCS) ;

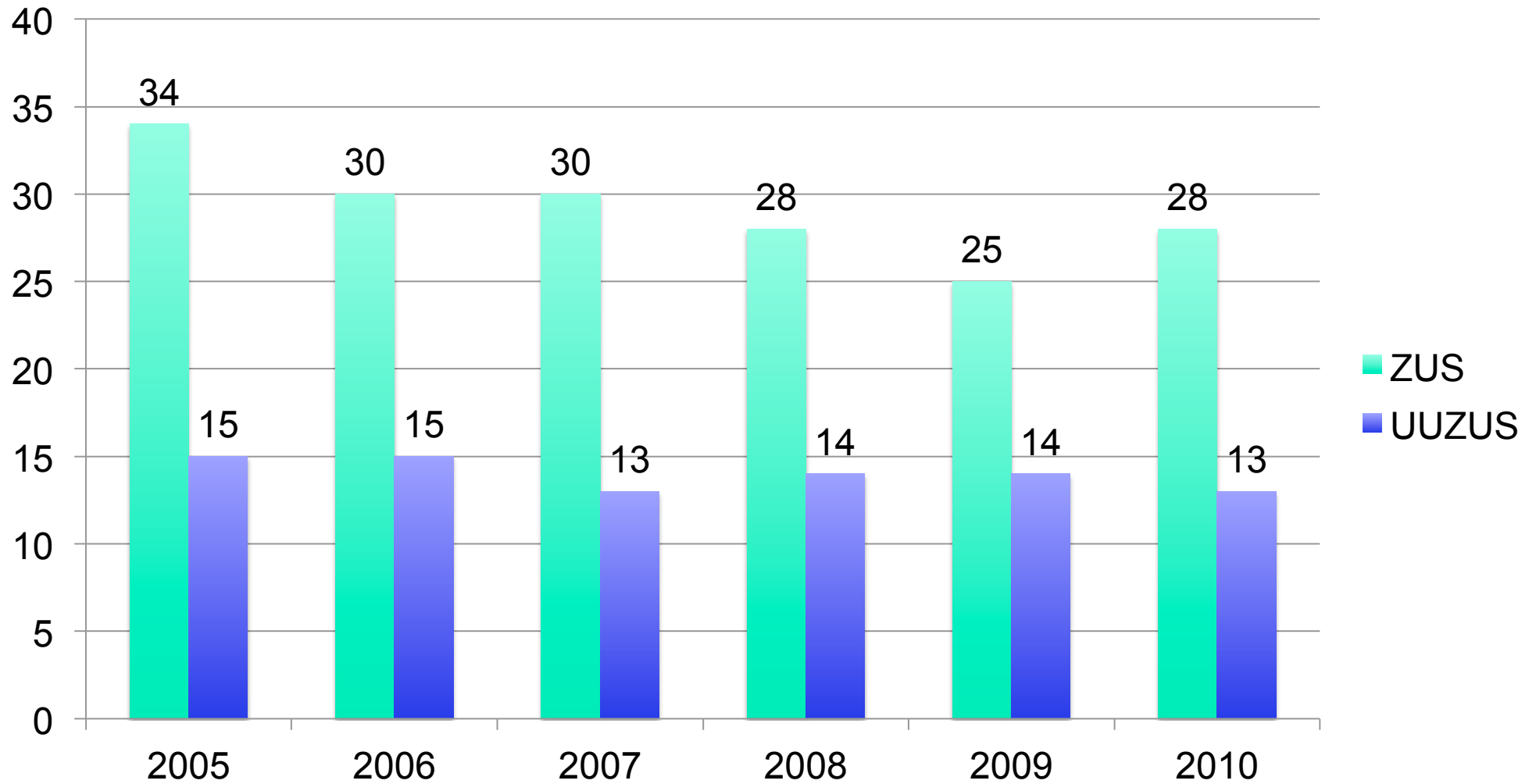
50 % (habitants des villes concernées) ; 100 % (nous tous...) ?

Part de la population régionale en ZUS- 2006 (en %)



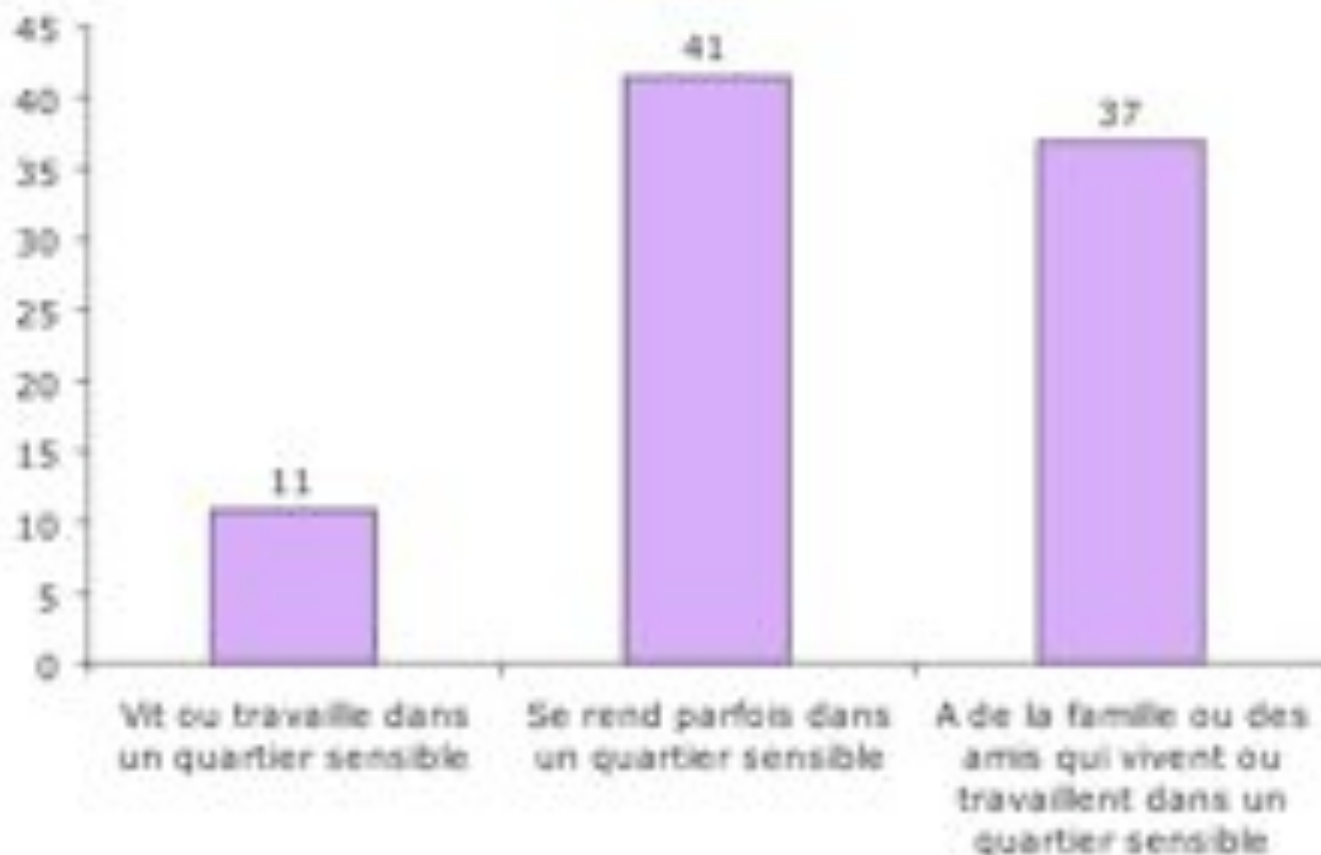
**RUSE ! MÊME QUAND ON DEMANDE AUX GENS,
LA RÈGLE DU RAPPORT DE 1 À 2 FONCTIONNE**

Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité dans votre quartier ?



RUSE ! TOUJOURS DEMANDER AUX GENS !

Dans les villes et leur périphérie, certains quartiers sont parfois qualifiés de « sensibles ». Vous-même, vivez-vous dans un quartier sensible ? Vous rendez-vous parfois dans un quartier sensible ? Avez-vous de la famille ou des amis qui vivent ou travaillent dans les quartiers sensibles ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2009

Dans l'agglomération parisienne, une personne sur cinq déclare vivre ou travailler dans un quartier sensible

II.

La solution :

une politique dite de la ville.

Assises de Bron – Décembre 1990

3^{ème} Assises nationales de Banlieues 1989

« Pour en finir avec les grands ensembles »

François Mitterrand

« cette terrible uniformité de la ségrégation, celle qui regroupe des populations en difficulté dans les mêmes quartiers, qui rassemble les enfants d'origine étrangère dans les mêmes écoles. Je crois qu'il faut unir vraiment nos énergies pour casser partout ces mécanismes d'exclusion »

se donne cinq ans « pour réussir la politique de la ville »

Une succession de plans pour répondre au malaise des banlieues

▶ Décision gouvernementale

● Objectifs

■ Gouvernements de gauche

■ Gouvernements de droite



AFP

Eté 1981. Premières violences urbaines importantes, dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux (Rhône). Rodéos et affrontements des jeunes avec la police.



AFP

Octobre 1990. Violences et colère des jeunes de Vaulx-en-Velin (Rhône) suite à la mort de Thomas Claudio, passager d'une moto, lors d'une collision avec une voiture de police.



AFP

Octobre et novembre 2005. Emeutes après le décès accidentel le 27 octobre de deux jeunes à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Première manifestation pacifiste le 29 octobre. Déclaration de l'état d'urgence le 8 novembre.

Novembre 2007.

Violences à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) à la suite de la mort de deux adolescents le 25 novembre lors d'un accident avec la police.

Mai-juin 1991. Violences au Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) après la mort d'Aïssa Ilich lors d'une garde à vue.

● 1973 ● 1977 ● 1981 ● 1983 ● 1988 ● 1990 ● 1991 ● 1996 ● 1999 ● 2003 ● 2005 ● 2006 ● 2007 ● 2008

▶ Arrêt de la construction des « grands ensembles »



AFP

▶ Opérations « Habitat et vie sociale »

● Amélioration du logement, participation des habitants

▶ Création des zones d'éducation prioritaire (ZEP)

▶ Politique de « Développement social des quartiers »

▶ Politique de « Développement social urbain »

▶ Création du Conseil national des villes (CNV) et de la Délégation interministérielle à la ville (DIV)

● Intégration du quartier dans la ville

▶ Conseil national de prévention de la délinquance

▶ Mission « Banlieue 89 »

● Prévention, insertion, « faire des banlieues aussi belles que la ville »

▶ Création de la Dotation de solidarité urbaine (DSU)

▶ Loi d'orientation pour la ville

▶ Lancement des « Grands projets urbains » (GPU)

● Lutter contre la ségrégation, mettre en oeuvre le « droit à la ville »

▶ Assises de Banlieue 89 à Bron

▶ Nomination du premier ministre d'Etat chargé de la politique de la ville, Michel Delebarre

● Promouvoir la vie sociale, économique et culturelle des villes, améliorer le cadre de vie urbain et éliminer les exclusions

▶ 50 « Grands projets de ville » (GPV) succèdent aux « Grands projets urbains »

▶ Pacte de relance pour la ville

● Création de zones franches urbaines, zones de redynamisation urbaine, zones urbaines sensibles

▶ Plan de cohésion sociale (janv.)

● 750 équipes de réussite éducative

▶ Loi Borloo : création d'un Observatoire des ZUS.

● Programme de démolitions, reconstructions, création de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU)

▶ Plan « Espoir Banlieue, une dynamique pour la France »

▶ Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) succèdent aux contrats de ville

Les ministres en charge de la ville depuis 1990

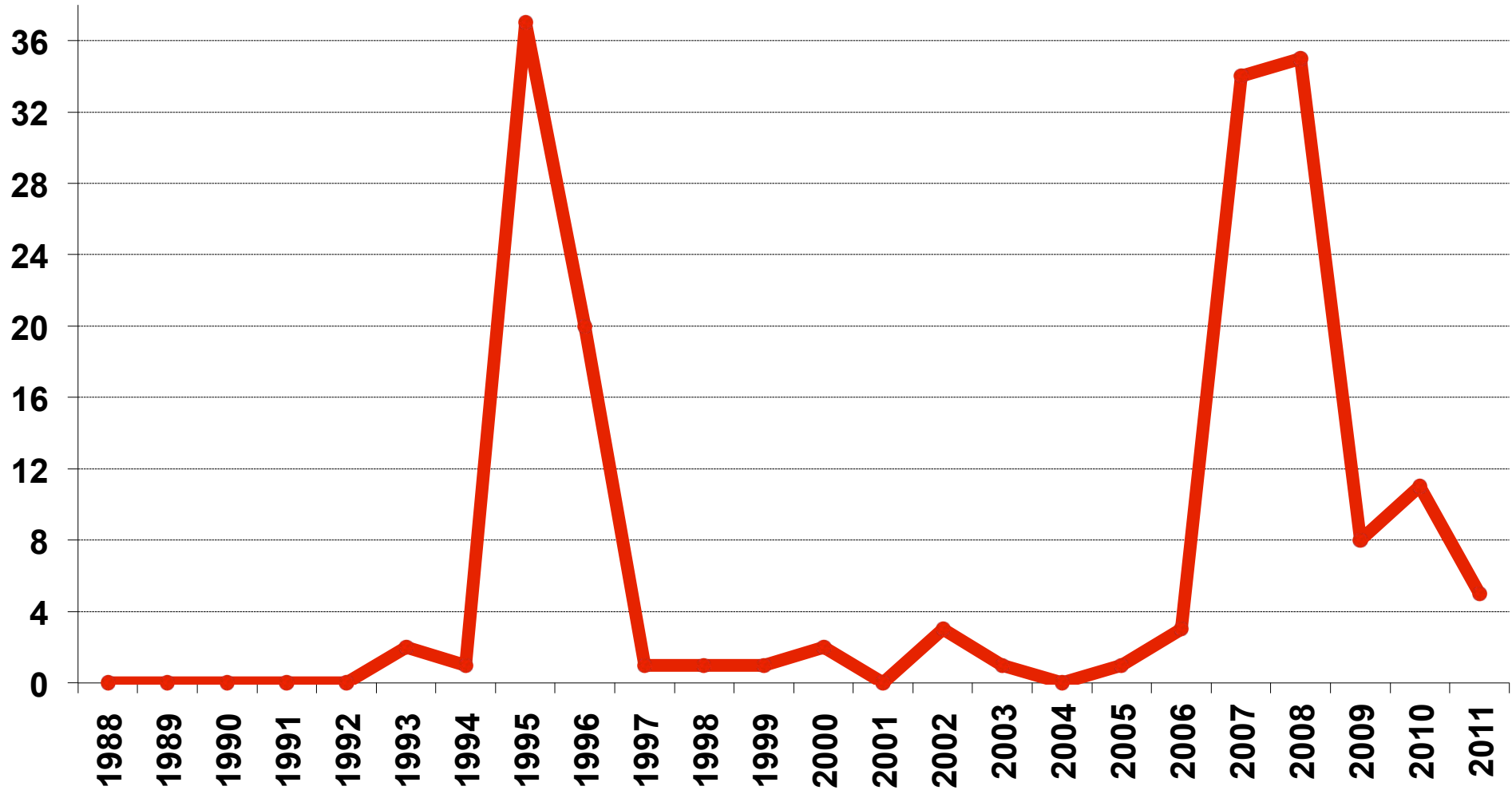
- Décembre 1990 : M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la politique de la ville
- Avril 1992 : M. Bernard Tapie, ministre de la ville
- Mai 1992 : *M. François Loncle, secrétaire d'État à la ville*
- Décembre 1992 : M. Bernard Tapie, ministre de la ville
- Mars 1993 : Mme Simone Veil, ministre d'État, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville
- Mai 1995 : M. Eric Raoult, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion
- Mai 1995 : *Mme Françoise de Veyrinas, secrétaire d'État aux quartiers en difficulté*
- Mai 1995 : M. Xavier Emmanuelli, secrétaire d'État à l'action humanitaire
- Juin 1997 : Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité
- Mars 1998 : M. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville
- Avril 2000 : *M. Guy Hascouët, secrétaire d'État à l'économie solidaire*
- Mai 2002 : M. François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité
- Mars 2004 : M. Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la ville
- Mars 2004 : M. Marc-Philippe Daubresse, ministre délégué au logement et à la ville
- Octobre 2004 : Mme Nelly Olin, ministre délégué à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion
- Juin 2005 : M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement
- Juin 2005 : Mme Catherine Vautrin, ministre déléguée à la cohésion sociale
- Mai 2007 : Mme Christine Boutin, ministre du logement et de la ville
- Juin 2007 : *Mme Fadela Amara, secrétaire d'État auprès du ministre du logement et de la ville, chargée de la politique de la ville*

- Novembre 2010 : Maurice Leroy, Ministre de la Ville

- Mai 2012 : François Lamy, Ministre déléguée auprès de Cécile Duflot, Ministre de l'égalité des territoires

Toujours en attente d'un énième Plan Marshall...

Nombre de dépêches AFP faisant référence à un « plan marshall pour les banlieues »



Des objectifs ambitieux (LOLF)

- **Améliorer l'habitat et le cadre de vie**
- **Favoriser le développement économique et l'accès à l'emploi**
- **Prévenir la délinquance et développer la citoyenneté**
- **Promouvoir la réussite éducative et l'égalité des chances**
- **Améliorer la prévention et l'accès à la santé**

SUJET :

Qu'est-ce que lutter contre l'exclusion urbaine ?

Des objectifs ambitieux (LOLF) traduits en programmes

Axe / sous-axe Programme	Code du programme
Améliorer l'habitat et le cadre de vie	
Politique de la ville et Grand Paris	147
Développement et amélioration de l'offre de logement	135
Politique de la ville et Grand Paris	147
Politique de la ville et Grand Paris	147
Développement et amélioration de l'offre de logement	135
Favoriser le développement économique et l'accès à l'emploi	
Politique de la ville et Grand Paris	147
Accès et retour à l'emploi	102
Accès et retour à l'emploi	102
Accès et retour à l'emploi	102
Prévenir la délinquance et développer la citoyenneté	
Police nationale	176
Gendarmerie nationale	152
Vie de l'ébène	230
Accès au droit et à la justice	101
Promouvoir la réussite éducative et l'égalité des chances	
Politique de la ville et Grand Paris	147
Enseignement scolaire public du premier degré	140
Enseignement scolaire public du second degré	141
Enseignement scolaire public du premier degré	140
Enseignement scolaire public du second degré	141
Sport	219
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	224
Améliorer la prévention et l'accès à la santé	
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	204
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	204

Les caractéristiques de la politique de la ville

- **Une politique multidimensionnelle (de tout)**

aménagement, action sociale, prévention, développement économique, etc.

- **Une politique interministérielle (tous les ministères supposés s'impliquer)**

la plupart des ministères impliqués, un CIV depuis 1984

- **Une politique combinant dispositifs spécifiques et génériques**

crédits spécifiques (quelque 500 M€), mais une dépense étatique et publique bien plus grande (40 MM€ PNRU)

- **Une politique partenariale**

l'Etat, avec les collectivités locales, mais aussi la CDC, la Poste ou la RATP

- **Une politique contractuelle (accompagnant la décentralisation)**

CPER contiennent systématiquement un volet politique de la ville. Outil de base : le CUCS

- **Une politique dont le domaine d'application est en extension (et en accordéon)**

concentrée à l'origine sur quelques problèmes et quartiers, la politique de la ville s'est étendue

SUJET :

Lutter contre l'exclusion ou réformer la protection sociale ?

Ces dernières années : loi Borloo du 1er août 2003

Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine

Une rupture

- Instauration d'une procédure de rétablissement personnel (faillite civile)
- Des « **programmes d'action** » dans les **ZUS**, avec fixation d'objectifs de résultats (réduction du chômage, renforcement des services publics, etc.). Soucis de réduire écarts par rapport au reste du territoire
- Création d'un observatoire national des ZUS
- Un énième **Plan Marshall pour les quartiers** : « programme national » avec
 - 200 000 nouveaux logements locatifs sociaux
 - 200 000, toujours dans les ZUS, réhabilitations
 - 200 000 démolitions
- Plan Marshall Borloo évalué à 30 MM€ d'investissement sur cinq ans, l'Etat s'engageant sur 2,5 milliards.
- Simplification : une **Agence nationale de rénovation urbaine** (guichet unique chargé de centraliser les crédits publics et les contributions des partenaires, CDC, UESL, etc.)
- Extension du régime fiscal et social dérogatoire des ZFU étendu à 41 nouvelles zones

Un des rapports les plus cités...

SUJET :

L'action publique en faveur des quartiers est-elle efficace ?

Dès la quinzième ligne : « tendance à la constitution de formes de ghettos »

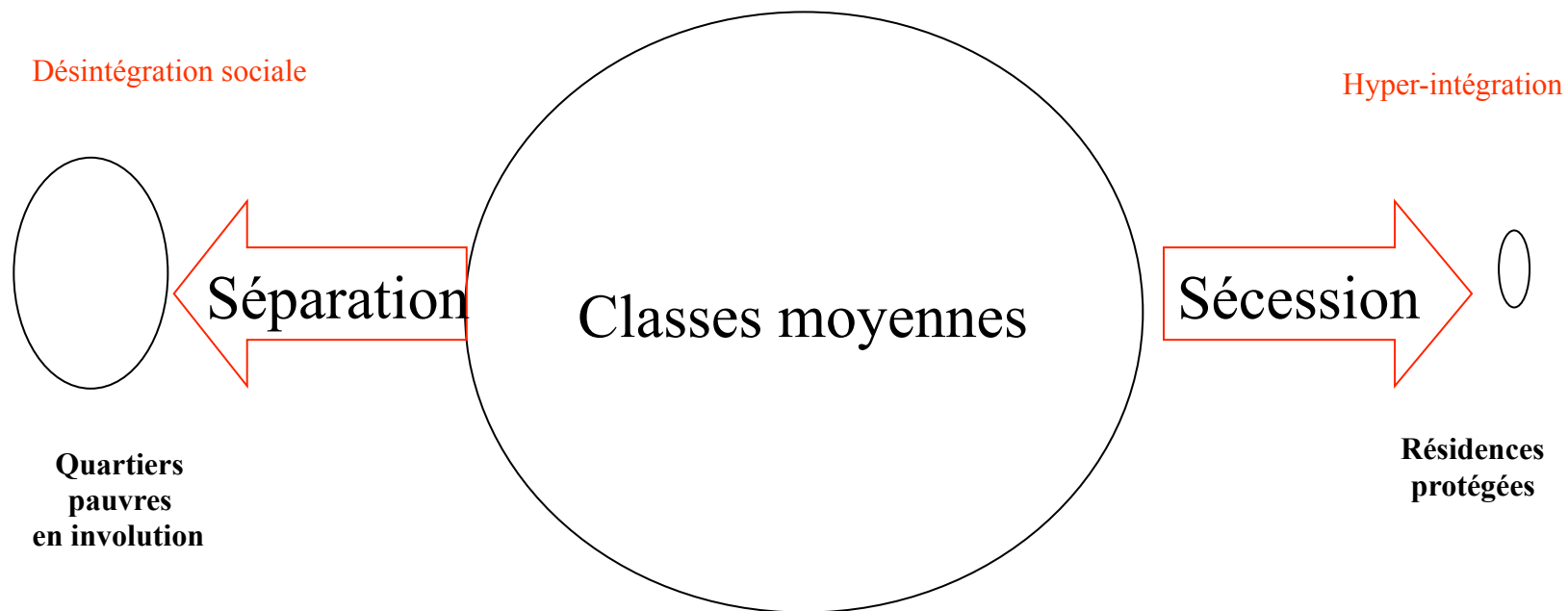
Un « système ségrégatif » qui conduit à la « dislocation de la cité » (*Le Monde*, 06/11/03)

Des ZUS qui « divergent de manière catastrophiques »

La « sécession » urbaine ?

Une polarisation socio-spatiale urbaine indéniable

Un dynamique de « divergence urbaine »



Synthèse Donzelot : ville à trois vitesses

	RELEGATION	PERIURBANISATION	GENTRIFICATION
Manière d'être ensemble	Entre soi contraint des cités d'habitat social	Entre soi protecteur de la périurbanisation des classes moyennes	Entre soi sélectif de la gentrification des classes supérieures
Rapport à la mobilité	immobilité (presque choisie), inertie pas de mouvement, repli dans le logement	hyper mobilité contrainte, vivre « dans le mouvement », « commuting », mouvement permanent, perte de temps	ubiquité, ville+réseaux leur permet d'accéder à tout, vie globale
Rapport à la sécurité	- fuite de l'espace public à l'abandon - on se réfugie chez soi pour fuir l'insécurité des espaces communs	- Souci de sécuriser l'espace : défense des espaces privatifs (clôtures, chiens), des espaces commun, des équipement. - étendue de l'espace intime vers un extérieur sécurisé - privatisation de l'espace commun	- pas de crainte : assurée par le prix dissuasif du foncier, la surveillance discrète des magasins en ville - insécurité au point de rencontre entre leur monde et le dehors (RER) - insécurité ordinaire pas son affaire, c'est insécurité globale
Rapport à l'éducation	Les enfants veulent un résultat immédiat comme preuve qu'ils peuvent réussir (manque de confiance en soi, certitudes négatives).	- question de l'accès à l'école - sélection, choix « l'accès est un art »	- scolarité ne compte pas mais recherche de la meilleure trajectoire que permet la sélectivité du milieu - choix des bons quartiers pour les bons lycées

Rapport public particulier de la Cour des Comptes. Février 2002

COUR DES COMPTES

LA POLITIQUE DE LA VILLE

RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
SUIVI DES RÉPONSES DES ADMINISTRATIONS
ET DES ORGANISMES INTÉRESSÉS

FÉVRIER 2002

- **Imprécision objectifs et stratégie**
- **Volonté d'affichage**
- **Empilage de dispositifs**
- **Enchevêtrement complexe**
- **Bureaucratisation des missions**
- **Illisibilité budgétaire**
- **Evaluation difficile**

Les principales observations du rapport public de 1995

En 1995, la Cour soulignait que l'organisation administrative comme le dispositif budgétaire dans lesquels se traduisait la politique de la ville étaient « inadaptés sur de nombreux points », ce qui expliquait largement « les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des moyens consacrés par l'Etat à cette politique ». Elle relevait notamment :

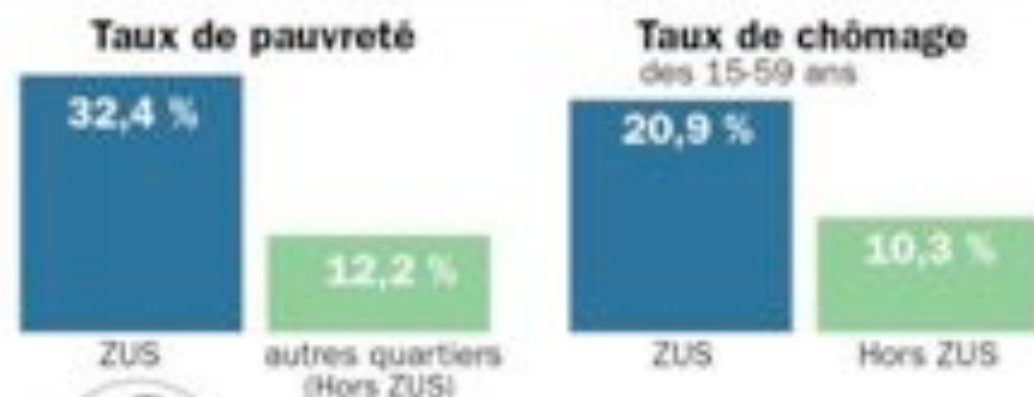
- le caractère incertain du chiffrage de l'effort financier de l'Etat,
- les irrégularités qui marquaient la gestion des crédits,
- les difficultés que la procédure de contractualisation rencontrait pour déterminer les priorités et pour identifier les partenaires.

La politique de la ville une décennie de réformes

Rapport public thématique

juillet 2012

Politique de la ville : le rapport de la Cour des Comptes



Crédits dédiés à la politique de la ville en 2012 :
535,8 millions d'euros

**Recommandation de la Cour des Comptes :
Focaliser les crédits sur
6 départements**

Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, Essonne, Bouches-du-Rhône,
Nord et Rhône.



- **Des inégalités persistantes malgré des moyens et des réformes.**
- **Une politique insuffisamment pilotée.**
- **Un effort sans précédent de rénovation urbaine mal articulé avec le volet social de la politique de la ville.**
- **Une faible mobilisation des politiques publiques dans les quartiers.**
- **Une répartition insatisfaisante des moyens spécifiques de la politique de la ville**

SUJET :
Trois « lectures »... Qu'est-ce que lutter contre l'exclusion urbaine ?
... composées plus qu'exclusives

Source : R. Epstein

Approche	Enjeu	Objectifs	Réalisations
<p>Républicaniste <i>« en finir avec les ghettos »</i></p>	<p>Quartier = problème (concentration de handicaps)</p>	<p>Réduction des écarts (remise à niveau du stock / dilution par les flux)</p>	<p>Renforcement des services publics <i>et/ou</i> Démolition</p>
<p>Communautarienne <i>« vive les quartiers populaires »</i></p>	<p>Quartier = solution (ressources potentielles)</p>	<p>Reconnaissance & « Empowerement » (renforcement du capital social)</p>	<p>Soutien aux initiatives individuelles et collectives</p>
<p>Réformiste <i>« des laboratoires où s'invente la ville de demain »</i></p>	<p>Quartier = symptôme (causes à l'échelle de la ville)</p>	<p>Transformation du système</p>	<p>Expérimentations intra et inter-institutionnelles</p>

Trois « postures » évaluatives ... exclusives

- **CONSERVATRICE** : des milliards d'euros pour rien et/ou déguiser les problèmes d'intégration
- **RÉFORMATRICE** : la politique de la ville a été un laboratoire d'action publique
- **NAÏVE** : sans la politique de la ville, ça aurait été pire. Question générale d'imputabilité !

Une géographie et une politique en accordéon...

Une séquence de politique publique : ciblage, écrémage, recentrage, nouveau ciblage

En trente ans, de quelques quartiers à la moitié de la population française (de 1 % de la population en ZFU, à une moitié concernée par les CUCS...). De quelques quartiers à 2 500 CUCS...

Un emboîtement problématique de procédures

750 ZUS mais ...

- ... 163 quartiers jugés « archi-prioritaires » en 2003 - 474 retenus PNRU
- ... 215 quartiers prioritaires (Plan Espoir Banlieue)
- ... 100 villes « particulièrement défavorisées » concernées par la dotation de développement urbain (DDU - LF pour 2009 - complément de la DSUCS - 50 M€)
- ... Yazid Sabeg veut concentrer les moyens sur 300 ou 400 quartiers
- ... de 44 ZFU (1996) à 100 aujourd'hui...
- ... des ZUS de priorité 1, 2 ou 3 !!!!

Toujours la même question : le quartier, la ville, l'urbain ???



Les leçons paradoxales de l'évaluation de la politique de la ville

- **Probablement la politique qui a été la plus « évaluée »**
- **Une politique aux ambitions immenses et aux moyens faibles**
- **Un laboratoire d'action publique**
- **Une réussite : le souci de territorialisation**
- **Un travail toujours à l'œuvre : le souci de cohérence locale**
- **Une politique qui s'épuise et qui se renouvelle**

La mixité sociale

« (...) la cité a dans sa nature d'être une certaine sorte de multiplicité. »

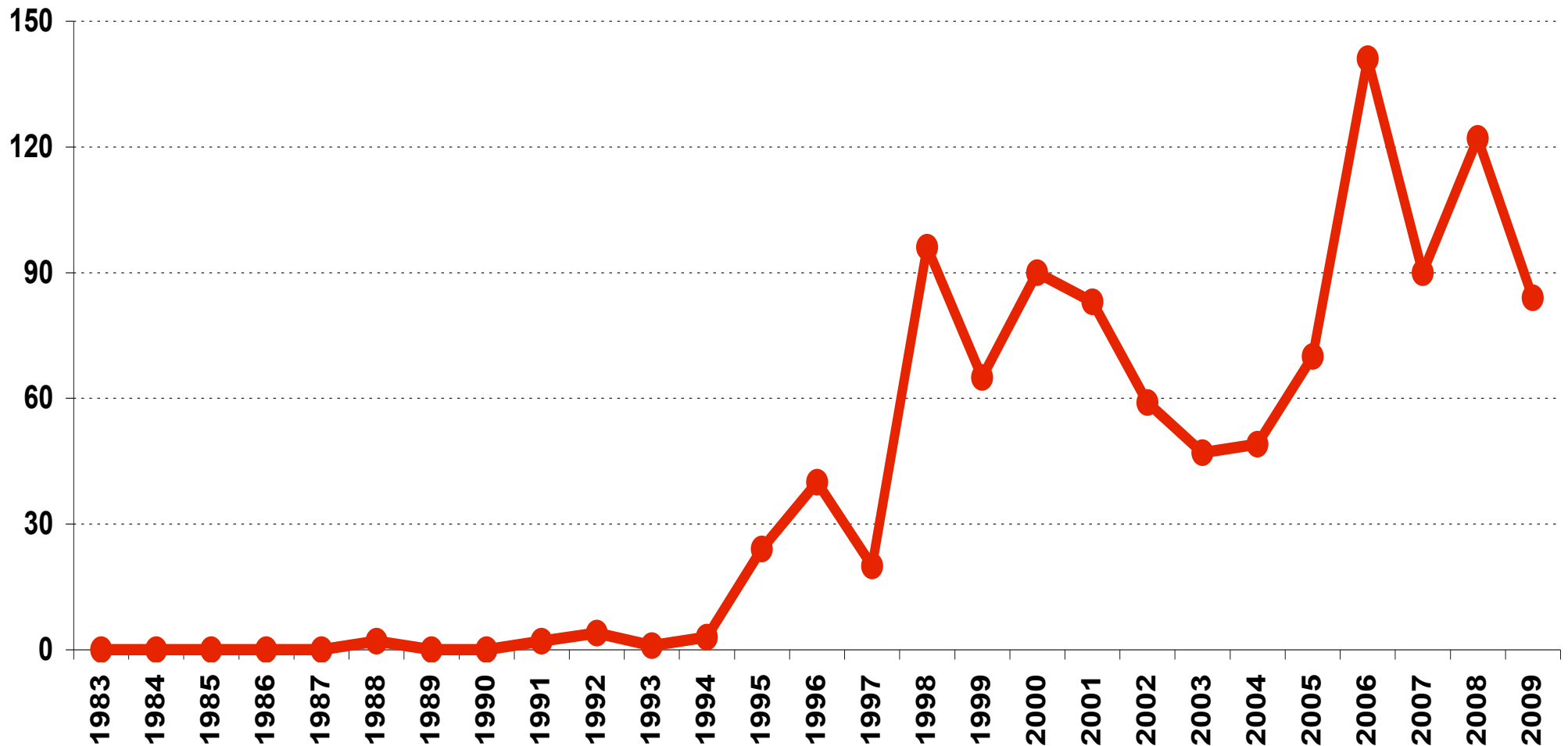
Aristote

SUJET :

Quelles sont les frontières de l'exclusion ?

La neuve mixité sociale

Occurrences de l'expression « mixité sociale » dans les dépêches AFP



Quatre dimensions et définitions (au moins)

	Définition
Sociale	au cœur des discours politiques et médiatiques. Elle est souvent envisagée comme LA réponse à une meilleure cohésion sociale permettant de lutter contre la ségrégation, forcée ou choisie, et la ghettoïsation grandissante des cités.
Fonctionnelle	désigne le fait de disposer sur un territoire de l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie en ville : logement, activité, commerces, équipements administratives, culturelles, de mobilité, de loisirs...
Morphologique	Le XXème siècle a inventé le quartier monomorphologique avec d' un côté les bâtiments collectifs et de l' autre les pavillons individuels. Au XXIème siècle, le changement s' amorce et la mixité morphologique qui juxtapose logements collectifs, intermédiaires et individuels apparaît.
Générationnelle	visé à réunir dans un même quartier, ou bâtiment des personnes issues de générations différentes (jeunes, personnes âgées, familles monoparentales, recomposées...).

**Mixité, mixité, mixité :
volontarisme public, réserves privées...**

	Public lies...	Private truth...
Sociale	vantée	repoussée
Fonctionnelle	souhaitée	désorganisée
Morphologique	désirée	déchaînée
Générationnelle	espérée	Imposée
Sexuelle	première	indécise

Mixité – Les trois voies...

Attraction	Faire venir des riches	Inciter à venir	... mais les pauvres s'en vont
Dispersion	Faire partir des pauvres	Donner les moyens de partir	... mais les plus pauvres restent
Affirmation	Développement communautaire économique endogène	Donner l'envie de rester	... solution miracle ?

ACTUALITÉS (OCTOBRE 2012)



« Ministre des huit millions d’habitants vivant dans les quartiers en difficulté » (François Lamy).

Remettre à plat la géographie prioritaire

Trouver les nouveaux indicateurs pour se concentrer sur les quartiers les plus en difficulté

Articuler actions de rénovation urbaine et de cohésion sociale

QUI INTERVIENT ?

LE QATAR SPONSOR
DES BANLIEUES ?

